

Le dossier du mois : Prime d'activité, connectée et personnalisée En direct des Caf / International / Actus / À lire, à voir, à faire



Daniel Lenoir,
directeur général
de la Cnaf



Jean-Louis Deroussen,
président du Conseil
d'administration
de la Cnaf

2016. L'entrée en vigueur de la Prime d'activité, l'occasion de promouvoir l'inclusion numérique.

Gérée par la branche Famille, cette nouvelle prestation, qui se substitue au Rsa activité et à la prime pour l'emploi, a pour vocation de soutenir l'activité ou le retour à l'emploi. L'ensemble de la branche Famille et ses agents se mobilisent depuis plusieurs mois pour mettre en œuvre cette réforme d'envergure dans les meilleures conditions pour les allocataires.

Nous avons fait le choix de l'innovation, en nous orientant vers une démarche « 100 % dématérialisée, 100 % personnalisée ». Adossée à des outils en ligne accessibles 24h sur 24, cette démarche est une première pour la branche Famille : les usagers feront leur simulation et leur demande totalement sur caf.fr, sans remplir de dossier papier. Une telle innovation nécessite un accompagnement de la part des Caf et de leurs partenaires. Il nous faut, ensemble, renforcer la relation avec l'utilisateur tout au long de son parcours. Nos partenaires jouent un rôle important dans la réussite de ce projet, en informant les publics de l'arrivée de cette nouvelle prestation, en leur proposant des points d'accès numériques, en accueillant des volontaires du service civique pour aider les allocataires dans leurs démarches.

Nous souhaitons, avec vous, assurer une couverture totale du territoire, de façon à ce qu'il n'y ait pas de barrière à l'accès à cette nouvelle prestation.

En 2016, portons notre regard au-delà des frontières.

Pour nos compatriotes, la Sécurité sociale est une réalité ancrée dans la vie quotidienne, une institution qui est partie intégrante du paysage social depuis 70 ans.

L'accès à la Sécurité sociale, essentiel pour les personnes, les sociétés, l'avancement économique, est au cœur des ambitions et des actions de l'Association internationale de la Sécurité sociale (Aiss) depuis sa création en 1927. Promouvoir ainsi la coopération internationale pour assurer une couverture la plus large possible aux citoyens implique de contribuer, à travers le monde, à la création d'administrations de Sécurité sociale qui allient bonne gouvernance, performance et fiabilité.

Nos institutions françaises ont, depuis l'origine, pris part et soutenu les actions de l'Aiss. Elles ont, à ce titre, contribué à la création de lignes directrices, références professionnelles dans le domaine de l'administration de la Sécurité sociale. Cet outil permet de partager expériences et expertises et de collaborer avec les pays qui viennent à notre rencontre, de comparer leurs systèmes et de réfléchir ensemble aux évolutions possibles.

En 2016, deux rendez-vous où nous serons présents : le forum européen à Stockholm en avril et le forum mondial à Panama en novembre. Une occasion d'échanger avec les dirigeants de la Sécurité sociale, les décideurs politiques et les représentants des organisations européennes et internationales, de renforcer nos partenariats et, bien entendu, de poursuivre notre engagement en faveur d'une extension de la couverture de la Sécurité sociale.

le mot de

6,7 millions de simulations de prime d'activité

En direct des Caf / International / Actus / À lire, à voir, à faire

Le dossier du mois

Prime d'activité, mode d'emploi

Simulation

Les usagers font la simulation sur caf.fr pour vérifier et calculer leur droit.

Demande

Les usagers font une demande de Prime d'activité sur caf.fr. À la fin de la démarche, ils en connaîtront le montant.

Paiement

La Caf effectue le 1^{er} paiement le mois suivant de la demande. Les paiements sont ensuite mensuels.

Déclaration trimestrielle

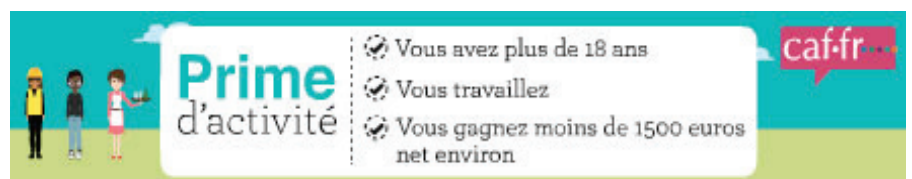
Les bénéficiaires déclarent leurs ressources tous les trois mois sur caf.fr ou sur l'appli mobile « Caf Mon Compte ».

Prime d'activité, connectée et personnalisée

La Prime d'activité, nouvelle prestation qui fusionne le volet activité du Rsa et la Prime pour l'emploi, est entrée en vigueur. Depuis l'annonce de cette réforme d'envergure par le gouvernement, la branche Famille se mobilise. Objectif : permettre à tout bénéficiaire de percevoir cette prestation dans les conditions optimales.

La Prime d'activité en 5 points

- La Prime d'activité est versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf) aux personnes en activité dès 18 ans, sous conditions de ressources.
- Elle complète les ressources des travailleurs modestes.
- La prime est versée chaque mois : les bénéficiaires devront déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent. Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer.
- Un simulateur de droits, disponible sur caf.fr, permet de vérifier l'éligibilité et d'évaluer directement le montant de la prime. Les non bénéficiaires du Rsa doivent effectuer une demande sur caf.fr.
- Les jeunes actifs de 18 à 25 ans en bénéficient. Les étudiants et les apprentis peuvent également y avoir droit s'ils justifient de revenus d'activité suffisants (0,78 Smic par mois).



Prime d'activité

- Vous avez plus de 18 ans
- Vous travaillez
- Vous gagnez moins de 1500 euros net environ

caf.fr



Le dossier du mois

Une prestation 100 % dématérialisée, 100% personnalisée

Pour relever le défi de la mise en œuvre de la Prime d'activité, la branche Famille a fait le choix de l'innovation, en mettant en place le 100 % dématérialisé : des démarches exclusivement en ligne, sans pièce justificative. Une évolution pour les allocataires qui voient leur relation avec la Caf simplifiée.

Le 100 % dématérialisé, qui consiste à proposer des démarches entièrement en ligne sans aucune demande papier, s'inscrit dans une stratégie de long terme de la branche Famille. Son but : simplifier la vie pratique et les démarches des allocataires.

Concrètement : l'utilisateur simule le montant de sa Prime d'activité, fait ensuite sa demande en ligne, puis tous les trois mois, déclare ses ressources en quelques clics. Une innovation qui constitue donc un gain de temps, et une facilitation des relations avec le service public.

Lutte contre la fracture numérique : les atouts de la branche Famille

Depuis des années, les Caf assurent avec succès la gestion de prestations complexes : elles ont une expérience unique en matière d'accompagnement des publics fragiles. Depuis plusieurs années, les Caf ont également mis en place un accompagnement au numérique et aux démarches administratives au sein de leurs accueils. Et ont aussi développé un réseau de partenaires au cœur de cette stratégie du 100 % dématérialisé. L'ensemble du territoire est donc couvert de points d'accès numérique, dotés de personnel accompagnant les usagers dans leur démarche.

En direct des Caf / International / Actus / À lire, à voir, à faire

Le dossier du mois

Les forces de la branche Famille : proximité et réseau partenarial

- Une large partie du territoire couverte par les 102 Caf et la Ccss, leurs points d'accueils et leur propre réseau de partenaires ;
- L'accueil des publics au sein de structures relais : centres sociaux, Ccas, Point d'information et de médiation multi-service (Pimms), partenaires institutionnels, associations ;
- La mise à disposition auprès de ces partenaires de volontaires du service civique qui aident les allocataires dans leurs démarches ;
- L'intégration dans la démarche des Maisons de services au public (Msap) impulsée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (Cget) et qui prévoit le déploiement de 1000 Msap d'ici 2017 ;
- Les compétences des personnels à l'écoute : les rendez-vous des droits pour les situations les plus complexes ou en cas de forte vulnérabilité.

En savoir plus sur la démarche 100 % dématérialisé, 100 % personnalisé



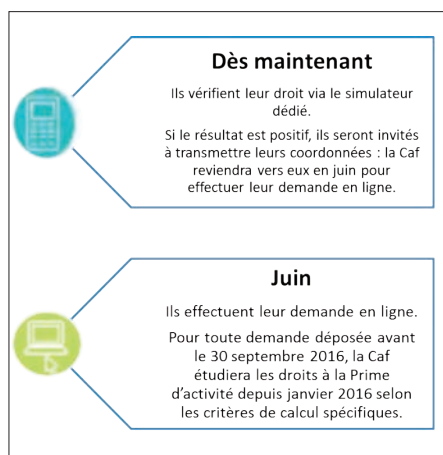
Le simulateur de la Prime d'activité lancé par Marisol Touraine

M6, France Tv, Europe 1, Tf1, Rtl, Afp, France Inter, France Info, Aef, Sud Radio, France Bleu. Le 22 décembre dernier, une vingtaine de journalistes de divers médias ont répondu présents à l'invitation de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine, de Daniel Lenoir, directeur général de la Cnaf, et de la Caf de Paris. Leur motivation : découvrir concrètement la Prime d'activité. Le dispositif 100 % dématérialisé, 100 % personnalisé a été présenté sous les flashes et devant micros et caméras : ses vertus de pédagogie et de simplification ont été soulignées, tout comme le programme d'inclusion numérique, qui s'appuie notamment sur des partenariats avec La Poste, les centres sociaux, Emmaüs Connect, représentés lors de ce lancement médiatique.

En direct des Caf / International / Actus / À lire, à voir, à faire

Le dossier du mois

Calendrier des démarches
pour les bénéficiaires d'Aah



Travailleurs handicapés, un public qui n'est pas oublié par la Prime d'activité

La Prime d'activité est ouverte aux travailleurs handicapés bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (Aah). Et ce, quelle que soit leur situation professionnelle : salariés en milieu ordinaire ou en milieu protégé (Esat), travailleurs indépendants.

Aujourd'hui, l'Aah est dans tous les cas prise en compte dans le calcul de la Prime d'activité comme prestation. Ce qui, dans la quasi-totalité des cas, ne permet pas le versement de la prime.

A compter du mois de juin 2016, deux cas de figure se présenteront :

- les personnes qui déclareront des revenus d'activité inférieurs à 0,25 Smic (environ 284 euros) : l'Aah continuera d'être prise en compte comme prestation ;
- les personnes qui déclareront des revenus d'activité supérieurs à 0,25 Smic (environ 284 euros) : l'Aah sera prise en compte comme revenu d'activité, bénéficiant ainsi des avantages liés au calcul spécifique de la Prime d'activité.

Dans un premier temps, un simulateur consacré à l'Aah est mis à disposition dès le mois de janvier 2016 pour évaluer ces nouveaux droits : le contenu a été préparé avec l'aide de deux associations de personnes handicapées, l'Association des paralysés de France (APF) et l'Unapei.

International / Actus / À lire, à voir, à faire

En direct des Caf

Hérault

Solidarité et vivre ensemble à l'honneur au centre social Caf L'Ile aux Familles

La 6^{ème} édition de « Part'âges et Métiss'âges » s'est tenue le 12 décembre dernier au centre social L'Ile aux familles. Cette manifestation, dédiée aux rencontres intergénérationnelles et interculturelles, a été l'occasion de mettre à l'honneur l'entraide et la solidarité en valorisant des projets portés par les partenaires tels que jardins partagés, espace de garde solidaire, plateforme d'entraide...

Au programme : crieurs de bonnes nouvelles, expositions, spectacles, jeux coopératifs, fresque participative, tombola solidaire, chants, contes, débats, théâtre...

700 spectateurs, dont de nombreux adolescents, ont été accueillis tout au long de la journée. De la petite enfance aux retraités, toutes les tranches d'âges étaient réunies, avec l'envie de renforcer les liens de solidarité dans le quartier.

Dans le contexte actuel mettant à mal le vivre-ensemble, l'équipe de L'Ile aux Familles est convaincue « qu'il est nécessaire d'organiser davantage de rencontres, pour connaître, échanger sur nos différences et éviter le repli sur soi. »



International / Actus / À lire, à voir, à faire

En direct des Caf

Vaucluse

La diversité des usagers s'affiche sur les murs

105. C'est le nombre de portraits apposés depuis le 2 décembre aux murs des organismes de Sécurité sociale d'Avignon : 35 sur la façade de la Caf, et 70 autres sur celles de la Cnam et de l'Urssaf. Des portraits, grand format, en noir et blanc, de Vaucusiens de 0 à 90 ans, photographiés dans tous les lieux financés : crèches, Alsh, accueils, hôpitaux, maison de retraite. La Caf de Vaucluse a ainsi voulu impliquer ses usagers et accrocher le regard qu'ils portent sur la Sécurité sociale quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine.

Au final, des portraits diversifiés, expressions de la population de Vaucluse - bébés, ados, jeunes parents, retraités... - pour partager les valeurs de solidarité, égalité, équité, laïcité.



En direct des Caf / Actus / À lire, à voir, à faire

International



Congrès international sur la médiation familiale au Maroc

600 personnes, dont deux représentantes de la Cnaf, ont participé au Congrès international sur la médiation familiale au Maroc. Ce congrès, qui s'est tenu les 7 et 8 décembre 2015 à Skhirat près de Rabat, a été ouvert par le chef du gouvernement du Royaume du Maroc et par la ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social.

Ce congrès rassemblait des intervenants de sept pays arabes et/ou de religion musulmane - Algérie, Egypte, Indonésie, Jordanie, Qatar, Tunisie et Maroc - et de sept pays européens - Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Monaco, Portugal - . La France y était également représentée par Elizabeth Le Hot, conseillère auprès de la Ministre en charge de la famille et de la petite enfance, Stéphane Clément, conseiller social de l'Ambassade de France au Maroc, Clara Leymonie, d'Expertise France, et par deux médiateurs familiaux.

Deux conceptions de la médiation familiale ont été exposées : l'une ayant pour principal objectif d'accompagner les parents dans la séparation afin de parvenir à un accord préservant l'intérêt de l'enfant, l'autre visant prioritairement à restaurer la stabilité de la famille et à éviter le divorce.

Découvrir nos missions internationales

Lire « Europe, International et Coopération à la Cnaf et dans les Caf »



En direct des Caf / Actus / À lire, à voir, à faire

International

A lire



Rapport statistique du Cleiss - Edition 2014

Unique document retraçant les flux internationaux liés à la protection sociale, de la France vers l'étranger, il reprend toutes les prestations servies par la France, en application des accords internationaux signés ou de la législation française. Autres thématiques développées : la législation, les flux internationaux liés à la protection sociale de l'étranger vers la France, et enfin les mouvements migratoires.

Disponible et téléchargeable sur le site du [Cleiss](#) : [Rapport statistique 2014](#).



Les numéros [247](#), [248](#), et [249](#) de *Reif info*, publication de la Représentation des institutions françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne ([Reif](#))

En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus

Maisons de services au public : signature d'un accord cadre national



La branche Famille a signé, au commissariat général à l'égalité des territoires (Cget), l'accord cadre national actant la création du fonds inter-opérateurs pour le financement des maisons de services au public (Msap).

Doté de 20 millions d'euros, ce fonds financera le fonctionnement des Msap à hauteur de 25 %. Il sera alimenté par Pôle Emploi, la Cnaf, la Cnamts, la Ccmsa, la Cnav, Gaz réseau distribution France (Grdf) et le groupe La Poste. La caisse des dépôts et l'Union nationale des points d'information et de médiation multi-services (Pimm's) ont été associés à cet accord.

Avec la création de ce fonds, le financement des Msap est désormais pris en charge nationalement. Les Caf, déjà impliquées dans les projets de déploiement sur les territoires, informent la Cnaf des projets de Msap auxquels elles souhaitent participer.

La branche Famille soutient cette politique publique qui renforce l'accessibilité aux services pour ses usagers et correspond aux engagements pris dans la Cog 2013-2017. À ce jour, 380 maisons de services au public sont labellisées. L'objectif : en créer 1 000 d'ici fin 2016 en accélérant leur implantation.



En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus

Msap, Point relais Caf et Point numérique C@f : le trio gagnant



- Facilitation numérique : accès au caf.fr, professionnels formés à l'utilisation du site



- Facilitation numérique
- Facilitation administrative : aide aux démarches avec la Caf



- Facilitation numérique et administrative
- Présence de deux opérateurs publics minimum

Ideal : plus de 200 bailleurs adhérent

Ideal-Web, téléprocédure qui permet aux bailleurs sociaux d'organiser l'envoi dématérialisé des informations nécessaires à l'étude de l'aide au logement vers la Caf, connaît une accélération. On compte ainsi plus de **200 bailleurs sociaux adhérents au dispositif** et plus de **280 conventions de partenariat** qui unissent Caf et bailleurs. Et ce pour rendre un service à l'utilisateur plus efficace, permettant un accès plus rapide aux droits et une sécurisation financière.

Le déploiement d'Ideal s'est accéléré ces derniers mois grâce notamment à l'évolution fonctionnelle d'Ideal-Web : elle permet de mieux répondre aux différentes organisations des bailleurs sociaux sur le terrain.

Le déploiement d'Ideal se poursuivra avec pour but l'adhésion de l'ensemble des bailleurs sociaux : les retours d'expérience positifs devraient en favoriser la réussite.

En savoir plus sur Ideal : lire la lettre Numéro 1, rubrique « 3 questions à ».

En direct des Caf / International / Actus

À lire, à voir, à faire

À lire

> Publications de la Cnaf

- *E-ssentiel*

160 / Baromètre d'accueil du jeune enfant 2015

En 2015, plus de cinq familles sur six ont recours au mode d'accueil qu'elles souhaitent initialement. Leur satisfaction quant à la solution qu'elles utilisent reste globalement élevée mais fluctue selon que le mode d'accueil visé ait finalement été obtenu ou non.

- *Rsa conjoncture n° 12*

Les foyers bénéficiaires du Rsa fin septembre 2015

> Découvrir

- *Les chiffres clés de la pauvreté et de l'exclusion sociale - édition 2015*

Publication du CNLE (Centre national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le CNLE a publié sa première édition des «Chiffres clés de la pauvreté et de l'exclusion sociale». Cette brochure à visée pédagogique regroupe une large sélection d'indicateurs dressant l'état des situations de pauvreté et d'exclusion sociale en France.

Elle rappelle que la pauvreté, loin d'être une fatalité, est une réalité qu'il faut regarder avec objectivité si l'on souhaite agir efficacement sur ses différentes composantes : logement, santé, emploi, accès aux droits.

Lire Les chiffres clés de la pauvreté et de l'exclusion sociale



En direct des Caf / International / Actus

À lire, à voir, à faire

À voir



> Rétrospective presse 2015 : les événements qui ont marqué l'actualité de la branche Famille

Valeurs de la République, Prime d'activité, open data, laïcité... La Cnaf vous propose de revenir sur les faits marquants de l'année 2015 à travers une sélection d'articles de presse.

[Voir la frise chronologique](#)

À faire



> Safer internet day - Agir pour un meilleur internet

Dès le 9 février 2016 se tiendra l'édition 2016 du Safer internet day. Cet événement international donne aux jeunes les moyens de vivre en ligne des expériences enrichissantes. L'objectif : développer leur citoyenneté numérique et réduire les risques qu'ils peuvent encourir sur Internet.

En France, cette édition, en parallèle des actions de prévention, met un accent particulier sur l'initiation au code informatique et la création de contenus numériques par les jeunes.

[En savoir plus sur le Safer internet day 2016](#)